



Pontivy, le 28 janvier 2014

## **Syndicat C.G.T. Salaisons Celtiques**

Monsieur le Directeur Général,

Vous trouverez, ci-dessous les revendications de la Confédération Générale du Travail pour les négociations salariales de 2014 :

1. Augmentation générale de 50 euros mensuel, pour tous les statuts.
2. Augmentation des primes (froid, ...)
3. Embauches en CDI.
4. Mise en place formations qualifiantes, pour améliorer les qualifications des salariés, avec le Crédit Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi.
5. Renégociation prime d'intéressement.
6. Prime de transport.
7. 1 journée ancienneté à partir de 5 ans, 4 journées d'ancienneté pour 20 ans, 5 pour 25 ans en compensation des aides Fillon.
8. Tickets restaurants, en compensation de la hausse de la TVA depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.
9. Prise en charge de la journée de solidarité, en compensation de la fiscalisation des cotisations patronales de la Mutuelle.
10. Journée pour enfant malade.
11. Augmentation des œuvres sociales du CE.
12. Abondement du PEE.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, mes sincères salutations.

Le Délégué Syndical Central CGT